

(Traduction)

RAPPORT À LA CHAMBRE

ORDRE DE RENVOI

Le jeudi 29 juin 1967

Le JEUDI 29 juin 1967

Il est ordonné,—Que la teneur du Bill C-4, Loi visant la réforme du régime du cautionnement soit déferée au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,  
LÉON-J. RAYMOND.

A. J. P. CAMERON